

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le 17 mai, à neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 29 avril 2014.

Etaient présents : Béatrice BLASZCZYK, Agathe FORTIN, Perrine FORZY, Christian HOMMAND, Laurent LEMETAIS, Patricia LEROUX, Francis LORiot, Benoît MORELLET, Alexandre QUILLET, Catherine TRAINA, Christophe VOILLARD

Membres en exercice : 11

Le Conseil a choisi pour secrétaire Alexandre QUILLET

1. Plan local d'urbanisme : étude du diagnostic de fonctionnement communal, du rapport de présentation, des cartes de diagnostic de la commune, du Projet communal d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Après une lecture commune et commentée du diagnostic de fonctionnement communal, du rapport de présentation, les conseillers ont étudié les plans cadastraux de la commune.

Les conseillers municipaux ont relevé les points spécifiques suivants pour la commune de Gamaches :

- ❖ La population est stable en nombre depuis 40 ans, contrairement aux communes voisines qui ont un solde migratoire positif ; nous sommes dans la moyenne du canton en nombre d'habitants, mais la taille de nos ménages est légèrement supérieure ; les conseillers souhaitent garder pour les dix années à venir la même stabilité.
- ❖ La taille des logements est dans la moyenne mais le nombre de petits logements (T1 et T2) diminue car les propriétaires cherchent à agrandir leur résidence ; il y a eu peu de constructions en 40 ans (moins d'une par an), il y a peu de logements vacants, et nous sommes revenus dans la moyenne au niveau des résidences secondaires après avoir été supérieur.
- ❖ Gamaches a moins d'actifs et de retraités que la moyenne, peu de chômeurs, mais plus d'étudiants et d'autres inactifs.
- ❖ Nous avons 31 personnes qui travaillent sur place (en légère baisse), constituant une grande partie des 25 entrepreneurs déclarés sur la commune (mais dont 17 n'emploient pas de salariés) ; mais la grande majorité prend sa voiture et se déplace parfois loin pour rejoindre son lieu de travail ; ce qui justifie sans doute un nombre de véhicules par ménage plus élevé que la moyenne.
- ❖ Beaucoup d'associations dans la commune.

L'étude des plans cadastraux a permis de repérer :

- ❖ les dents creuses susceptibles, en l'état des infrastructures, d'accueillir de prochaines constructions.
- ❖ Les chemins ruraux et les propriétés de la commune.

Les échanges ont mis en exergue la volonté de mener une réflexion sur la façon de requalifier les bâtiments communaux actuels pour créer du lien social et de la qualité de vie à partir des savoir faire locaux.

Les conseillers sont d'avis d'intégrer dans le Projet communal d'Aménagement et de Développement Durable la création d'un jardin partagé et d'un lieu de vie permettant de se restaurer à un coût modeste, de réunir les habitants pour regarder ensemble un match, jouer à des jeux de société au babyfoot, etc., avec un dépôt de pain et de vente des produits alimentaires d'origine des potagers et fermes gamachois.

Une étude de faisabilité du projet est envisagée.

2. Questions diverses :

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures trente.